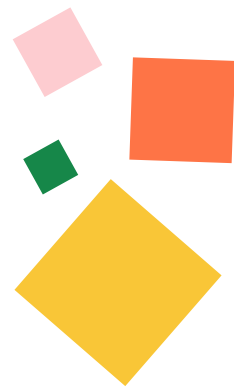


Lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP)

INSTANTS Partagés

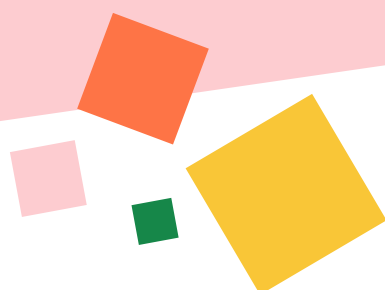


CHARTRE DE VIE

- Le LAEP est un espace d'échanges et de jeux ouvert le jeudi entre 14h30 et 17h.
- Les personnes accueillies peuvent arriver et partir aux horaires qui leur conviennent dans le créneau proposé.
- Le lieu ouvert aux habitants de Verneuil-sur-Seine accompagnant un ou des enfants de moins de 4 ans.
- Lieu gratuit sans inscription préalable et anonyme.

Il est demandé uniquement d'inscrire sur le registre le prénom et l'âge de l'enfant ainsi que le lien qui unit l'enfant à l'adulte accompagnant.

- Le LAEP n'est pas un mode de garde : l'enfant reste sous la responsabilité de la personne qui l'accompagne.
- Les personnes accueillies doivent faire preuve de respect les uns envers les autres et ne pas porter de jugement de valeurs.
- « *Tout ce qui est dit au LAEP reste au LAEP* ».
- Les personnes accueillies doivent respecter les lieux.
- Tout participant doit prendre part au rangement.
- Les téléphones sont éteints ou sur mode silencieux.
- Pour des raisons d'hygiène, il est demandé aux adultes de mettre des sur-chaussures et de prévoir des chaussons pour les enfants.
- Il est demandé de ne pas venir si l'adulte ou l'enfant a de la fièvre ou est porteur d'une maladie contagieuse.
- Afin de préserver le bon fonctionnement du lieu, le nombre de personnes accueillies ne peut excéder 12 enfants simultanément.
En cas de dépassement de ce seuil, l'équipe veillera à ce que le nombre de familles reste dans les normes de sécurité en prenant les dispositions nécessaires.
- Par soucis de discrétion, nous vous demandons de ne pas prendre de photo avec vos appareils personnels.
- Les personnes fréquentant le lieu doivent respecter la charte de la laïcité.



Yvelines
Le Département

